

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

#### DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: ACTE MODIFICATIF 1 AU MARCHE DE PRESTATIONS D'ANIMATIONS SPORTIVES OASIS 2023 2024 2025 PASSE AVEC L'ASSOCIATION UCPA

DÉCISION N° DM-24-065 EN DATE DU 07 MARS 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n° DM 23 239 en date du 05 juin 2023 de signer le marché de prestations d'animations sportives Oasis 2023, 2024,2025 ;

**CONSIDÉRANT** la présence d'un Club 2024 - site de célébration des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, dans l'enceinte du Château de Vincennes durant l'été 2024:

**CONSIDÉRANT** les différents temps forts en lien avec les Jeux Olympiques qui se dérouleront, durant l'été 2024, sur le territoire de la commune de Vincennes et les contraintes de sécurité, les prestations d'animations sportives Oasis pour 2024 ne pourront se tenir ;

#### DÉCIDE

**DE SIGNER** avec l'association UCPA SPORT LOISIRS, sise 21 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil, représentée par monsieur Mathieu Briol, directeur du développement de l'association UCPA, l'acte modificatif 1 au marché de prestations d'animations sportives Oasis 2023, 2024,2025.

Le présent acte modificatif n'a pas d'incidence financière.

Les prochaines sessions de prestations d'animations sportives Oasis assurées par l'UCPA auront donc lieu en 2025 et 2026.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240307-Imc1H11718H1-AR
Date de réception en Préfecture : 07/03/2024

Date de Publication : 07/03/2024

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

## Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240307-lmc1H11718H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/03/2024

Date de Publication : 07/03/2024